



# INSTITUTION SAINT-LOUIS

Rue du Pensionnat 01120 DAGNEUX

Tél : 04 72 25 12 50 Fax : 04 72 25 12 51

## **Modalités d'inscription au collège pour l'année scolaire 2019 - 2020**

*Les demandes d'inscription sont à formuler à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Pour une inscription en 6<sup>ème</sup>, nous vous conseillons de faire votre demande dès septembre.*

### **Etape 1 : Candidature**

Pour une inscription au collège, merci de formuler votre candidature par mail à notre secrétaire de direction Madame VALLA (à l'adresse [nat.st.louis.dagneux@orange.fr](mailto:nat.st.louis.dagneux@orange.fr)), en joignant la fiche de préinscription remplie (fiche à télécharger directement sur le site [www.saintlouisdagneux.fr](http://www.saintlouisdagneux.fr), dans la rubrique **préinscription**). Veuillez également joindre le livret d'évaluation et/ou les bulletins trimestriels de l'année précédente, et celui du premier trimestre de l'année en cours s'il est disponible au moment de la candidature.

Après réception de ces documents, un accusé de réception et d'enregistrement vous sera systématiquement envoyé. **Attention, ne seront étudiés que les dossiers complets.**

### **Etape 2 : Etude du dossier et décision**

Après étude du dossier par le Chef d'Etablissement et son équipe, le secrétariat vous contactera au plus tard un mois après l'accusé de réception, pour vous indiquer la suite à donner à votre demande. Le chef d'établissement pourra parfois demander un rendez-vous avec la famille et l'enfant afin de compléter sa réflexion :

- **En cas de réponse négative**, vous recevrez un mail vous indiquant que votre enfant ne sera pas inscrit à Saint Louis en 2019 / 2020, **ou** qu'il est sur liste d'attente. S'il est sur liste d'attente, veuillez fournir les nouveaux bulletins de l'année en cours dès qu'ils seront disponibles. Nous vous donnerons une réponse définitive au plus tard en mai 2019.

### **Etape 3 : Décision positive et réunion de présentation**

- **En cas de réponse positive**, vous serez informés par mail de cette décision, et vous serez invités à une réunion présentant le projet pédagogique et le fonctionnement général de l'établissement. La présence de votre enfant est alors fortement recommandée. C'est à l'issue de cette présentation que l'on vous remettra, pour une inscription en 6<sup>ème</sup>, une fiche de choix permettant d'émettre vos vœux sur le projet complémentaire en 6<sup>ème</sup>. Cette fiche sera à rendre sous 10 jours à Madame VALLA par mail.

### **Etape 4 : Inscription et constitution du dossier définitif**

Dès réception de la fiche de vœux (ou à l'issue de la réunion d'information pour des inscriptions de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) vous serez contactés par téléphone afin de fixer un rendez-vous avec Madame VALLA, pour la finalisation de l'inscription.

**Avant ce rendez-vous**, vous devrez prendre connaissance et imprimer les documents que nous vous aurons joints dans le mail de confirmation de rendez-vous.

Parmi ces documents, la convention de scolarisation, le règlement intérieur, les autorisations de droits à l'image, ainsi que l'annexe financière seront à remettre signés à Mme Valla lors du rendez-vous.

Le dossier sera alors finalisé, et Mme Valla répondra à toutes vos questions d'ordre pratique (transports, cantine...)

**ATTENTION :** C'est après cette dernière étape que l'inscription sera effective.